



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 13118

Texte de la question

M. Lionnel Luca attire l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur les violences faites aux femmes. La France connaît un nombre de plus en plus important de femmes, agressées, violentées ou tuées. Si la nature de ces agressions, qui sont dans bien des cas des violences conjugales, est établie, rien en revanche n'apparaît quant à la sociologie de celles-ci. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui indiquer si, en liaison avec le ministère de l'Intérieur, elle a pu établir une typologie des nationalités, des origines sociales et géographiques des auteurs de violences faites aux femmes.

Texte de la réponse

Actuellement, aucune enquête ne permet de disposer de données complètes quant à la typologie des auteurs de violences faites aux femmes en termes de nationalité, d'origines sociale et géographique. Néanmoins, la lettre de l'observatoire des violences faites aux femmes numéro 4 de novembre 2014 présente un article rédigé par Amandine Lebugle, démographe à l'institut national d'études démographiques (INED), présentant une analyse sur les différences territoriales en matière de sortie de la violence. Cette étude prend appui sur l'enquête « Cadre de vie et sécurité » réalisée par l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). L'une des conclusions est que la prévalence des violences au sein du couple subie par les femmes ne varie pas selon le type de commune où elles résident (rural ou urbain).

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13118

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7290

Réponse publiée au JO le : [8 décembre 2015](#), page 9870